

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 23 juin 2010, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Richard Garant, conseiller
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère
M. Robert Hamel, conseiller
M. Michel Brodeur, pro-maire

Sont absents :

M. André Garant, maire
Mme Francine Buisson, conseillère
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur Michel Brodeur, pro-maire. La secrétaire-trésorière, directrice-générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le pro-maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Engagement de l'entrepreneur pour la réfection de la route Saint-Élie/Saint-Paulin
- 3- Engagement de la firme d'ingénieurs pour la surveillance des travaux
- 4- Affaires nouvelles
- 5- Période de questions
- 6- Clôture de la séance

RÉS. 2010-06-197 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

RÉS. 2010-06-198 ENTREPRENEUR ROUTE SAINT-ÉLIE/SAINT-PAULIN

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la réfection de la chaussée du chemin des Loisirs à Saint-Élie-de-Caxton et du chemin de la Grande-Ligne à Saint-Paulin en date du 1^{er} juin 2010;

CONSIDÉRANT que suite à cet appel d'offres, six soumissions ont été déposées;

CONSIDÉRANT que la soumission la plus basse conforme a été présentée par Maskimo Construction Inc. au montant de 2,020,331.58 \$ ventilé de la façon suivante :

Saint-Élie-de-Caxton : 858,479.85 \$

Saint-Paulin : 1,161,851.73 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton engage l'entrepreneur Maskimo Construction Inc. pour les travaux de réfection de la chaussée d'un tronçon du Chemin des Loisirs de l'intersection du Rang Saint-Joseph à la limite Saint-Élie/Saint-Paulin.

Le montant est de 858,479.85 \$ incluant les taxes selon les soumissions reçues le 16 juin 2010.

Adoptée

RÉS. 2010-06-199 MANDAT INGÉNIEUR SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la firme Pluritec Ingénieurs-Conseils pour la surveillance des travaux concernant la réfection de la route Saint-Élie/Saint-Paulin. Le coût est de 62,900.00 \$ plus taxes selon l'offre de service du 23 juin 2010.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RICHARD GARANT

- Monsieur Garant mentionne que les ingénieurs sont à préparer les plans et devis pour les travaux d'aqueduc au Domaine Samson et au Domaine Marchand.

ROBERT HAMEL

- Monsieur Hamel mentionne qu'il attend des nouvelles de la taxe d'accise.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne assiste à la séance du conseil. Aucune intervention.

RÉS. 2010-06-200 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20H11.

Adoptée

Je, Michel Brodeur, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Micheline Allard
Sec.-très. dir.-générale

Michel Brodeur, pro-maire